

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE COURT-ST-ETIENNE

Consultation villageoise n°4 à La Roche, salle Gaston Scaillet

Le 8 octobre 2020 – compte rendu de la séance

Présents :

- **Citoyens : 9 personnes**
- **Mandataires publics (2) :** Jean-Christophe JAUMOTTE (Echevin à l'aménagement du territoire), Steve De Wevere (Echevin de l'environnement et Président du CPAS)
- **Pour l'Administration communale (1) :** Valentine DE MERODE (agent relais PCDR)
- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie (2) :** Laëtitia LAMARCO, Nicolas BOSMANS (agents de développement)

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
3. Appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
4. Brainstorming sur le Diagnostic Territorial: consultation par thématiques et idées de projets
5. Conclusion et suites

1. Introduction

Jean-Christophe Jaumotte, Echevin à l'aménagement du territoire et Steve de Wevere, Echevin à l'environnement et Président du CPAS, souhaitent la bienvenue aux participants.

Ils expliquent que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR. Ce processus s'inscrit dans la suite du diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA en 2019. Une première consultation avait eu lieu dans Court Centre le 10 mars 2020, puis la crise sanitaire a ralenti ou du moins changé le processus. Une enquête en ligne a été réalisée cet été pour compenser le manque de réunion physique. Le cycle de consultation a pu être relancé le 21 septembre à Court centre et a continué le 1^{er} octobre à Tangissart. Si les règles de sécurité à respecter changent quelque peu la méthode et les conditions de rassemblements, la finalité reste la même : définir un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), soit une trentaine de projets pour les 10 ans à venir. La Commune souhaite que le PCDR fasse la part belle à l'axe « Nature », à défaut de pouvoir mettre en place un Programme Communal de Développement de la Nature (moratoire régional en cours pour les PCDN). Ensuite, les échevins présentent les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leurs cèdent la parole.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR est :**
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR sont :**
 - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale :** les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Court-St-Etienne. Il

devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
 - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
 - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises.

3. Appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Court-St-Etienne (village, genre, secteur professionnel et associatif...). La disponibilité attendue en tant que membre de la CLDR est : une réunion par mois (en soirée) les deux premières années puis une réunion par trimestre durant la mise en œuvre.

Concrètement, tout habitant de Court-St-Etienne peut poser sa candidature jusqu'au 15 novembre 2020. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

S'en suit une séance de questions / réponses sur l'ODR et la CLDR.

Les questions posées par les habitants sont les suivantes :

- ***La CLDR : comment se passe l'évaluation ? Y a-t-il un groupe tiers pour garantir une certaine neutralité et éviter ainsi l'auto-évaluation ?***
 - Réponse de la FRW → La CLDR réalise annuellement l'évaluation du programme d'avancement des projets. Cette auto-évaluation, inscrite dans le rapport annuel, est ensuite envoyée à la Région wallonne puis analysée. C'est donc elle qui suit et évalue le bon déroulement du PCDR. A chaque demande de financement de projet, la Région wallonne se réfère aux rapports d'évaluation.

- ***Comment se déroule la désignation de la CLDR et le choix des membres ? Y a-t-il une liste d'attente (en 10 ans, il y aura du turn-over) ? Les compétences des membres sont-elles prises en compte dans le choix ?***
 - Réponse de la FRW → Le quart communal est directement désigné par le Conseil communal. L'engagement se fait le temps de la législature. Pour la part citoyenne (trois-quarts) la composition est décidée par le Conseil communal sur base des candidatures reçues, et en respectant la diversité des représentations comme demandé dans le Décret. Les deux critères les plus importants dans la composition de la CLDR est l'équilibre de représentation des villages, ainsi que l'équilibre des genres. D'autres critères peuvent intervenir dans un second temps, surtout s'il y a plus de candidatures que de postes : l'équilibre des âges, de représentation de catégories socio-professionnelles, d'associations... Mais il ne faut pas avoir de compétences particulières pour être membres. L'ODR doit être accessible « au plus grand nombre ». Pour certaines communes, il n'y a pas besoin de faire de sélection car le nombre de candidatures n'excède pas le nombre maximal autorisé. S'il y a trop de candidatures, une liste d'attente est alors mise en place. Les membres citoyens sont libres de partir si la CLDR ne leur convient pas. Le cas échéant, l'intégration des nouveaux membres se réalisent via cette liste d'attente et, si nécessaire, via un nouvel appel à candidatures.

- ***Comment la CLDR communiquera les informations sur l'état d'avancement du PCDR ?***
 - Réponse de la FRW → via les différents supports du canal communal, c'est-à-dire le bulletin communal, le site internet, la newsletter et la page Facebook. Aussi, les informations importantes seront reprises sur le site internet dédié à l'Opération de Développement Rural : cse2030.info. D'autres moments de consultation des habitants auront également lieu sur la plateforme de participation de la FRW (plébiscites des projets par exemple).

4. Brainstorming sur le diagnostic territorial de Court-St-Etienne : consultation par thématiques et idées de projets

Laëtitia Lamarcq, agent de développement FRW, présente les grandes lignes du diagnostic territorial réalisé par AGORA en 2019 et expose le déroulement du temps de travail collectif.

5 grandes thématiques sont abordées succinctement, chacune durant 15 minutes :



**Habiter et
Vivre ensemble**



Travailler et entreprendre



Se déplacer



Vie culturelle, sports et loisirs



Nature et Développement durable

Les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités (**cf. présentation annexe**).

L'objectif est de faire réagir les participants sur les éléments clés du diagnostic territorial d'AGORA. Pendant un peu plus d'une heure, les habitants sont amenés à s'exprimer en plénière pour ajouter des atouts/points forts et des faiblesses. A la fin de chaque thème, les habitants sont également invités à inscrire sur des papiers de couleur leurs idées de projets, qu'ils déposeront à la fin de la soirée dans une urne située à la sortie. Cette méthode est utilisée afin d'éviter au maximum les déplacements durant la séance, en raison des règles de sécurité à respecter.

Les tableaux ci-dessous reprennent les compléments de diagnostic par grand thème ainsi que les idées de projets/suggestions émises par les habitants. Les éléments de diagnostic du bureau d'études AGORA se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

A. Habiter et vivre ensemble à Court-St-Etienne



- La fête de La Roche






- Place de la Roche : plus un parking qu'une place !
- Sentiment d'appartenance à La Roche faible (pas de Place en tant que tel – place invisible)
- Salle Gaston Scaillet tristounette : elle a du potentiel mais pas attractive, besoins d'aménagement , sous-utilisation...






- Refaire / réaménager la place de la Roche pour la rendre accueillante pour des activités festives, sportives, culturelles, ludiques ou autres... Faire que ce soit sécurisé pour les enfants et pratique pour les utilisateurs (eau, électricité par exemple) – Entretien l'appartenance à la Roche par l'affirmation d'un espace comme la place de La Roche **(+4)**
- Rénover et réaménager la salle Gaston Scaillet pour la rendre accueillante pour des activités festives, sportives, culturelles, ludiques ou autres... Potentialiser la salle et faciliter l'accès aux habitants. En faire un espace culturel, activités pour les clubs... Embellissement des abords, fleurs, arbres, couleurs – Accès aux personnes handicapées à la salle **(+4)**
- Aménager le terrain de basket de La Roche (comme espace pour enfants ?) **(+2)**
- Recréer un lieu de rassemblement convivial à La Roche / Amélioration de l'infrastructure aussi
- Pétanque de La Roche : rafraichir le kot et le toit de la pétanque, aménager les alentours
- Diminuer les gros investissements immobiliers pour garder l'aspect rural >< les projets immobiliers donnent une attractivité à la Commune
- Assainir le « bidonville » le long des pêcheries entre La Roche et Faux, à côté du chemin de fer
- Créer + de petites crèches dans les villages
- Organiser Halloween dans le village de La Roche et Tangissart
- Prévoir sur le site de la commune un espace de dialogue - d'information – initiatives propre à chaque village (ou dans la newsletter : créer une rubrique « dans mon hameau/village ») **(+1)**




B. Travailler et entreprendre à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• Le chèque-relance pour les commerces : il nous a fait prendre conscience de certains commerces• Le restaurant « Au tracteur »• Ouverture prochaine d'un restaurant à La Roche
	<ul style="list-style-type: none">• Devantures dans le centre triste : manques d'attractivité + sentiment d'insécurité sur les trottoirs• Rue commerçante à CSE : lugubre• Manque de lieux de rencontres / cafés sympas à La Roche hormis « Au Tracteur »• On est souvent obligé d'aller hors de la Commune pour les aspects commerciaux et touristiques• Gîtes à la Roche : peu d'offres de maison d'hôtes, pas d'hôtels ou peuvent dormir nos amis
	<ul style="list-style-type: none">➔ Soutenir le Quatre quarts car cela met beaucoup de vie (+1)➔ Un café à la Roche ?➔ Resto Divi ? Ou ô resto ? à la Roche➔ Dans le bulletin trimestriel et/ou la newsletter, mettre en avant les indépendants, entrepreneurs, agriculteur et commerçants de la commune (ex : « à la Une » : chauffagistes, toitures...) (+2)➔ Développer les achats groupés via la création d'un groupement de citoyens : identifier les attentes, encourager les achats groupés avec les entrepreneurs du coin➔ Développer les commerces de proximité dans le sud de CSE (pas de grosses chaînes)




C. Se déplacer à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• La gare de la Roche : très pratique en milieu rural
	<ul style="list-style-type: none">• Fréquence des trains + concordance des horaires entre bus et trains (Bus = mêmes horaires que les trains, c'est dommage !)• Fréquence des bus• Insécurité pour les PMR et cyclistes à La Roche (manque de trottoirs, rues étroites, trous dans les routes...) surtout Rue d'Heuval : pas de trottoirs (danger)• Passage piéton super dangereux en face du magasin Delhaize « Les Metcleys » (les voitures foncent sur la chaussée de CSE à Villers-la-Ville)• Trajets à partir de la gare de La Roche vers Tangissart dangereux pour les piétons• Zone 30 non respectée à Tangissart aux abords des écoles• Revêtements non appropriés sur les pistes cyclables de CSE (entrée : la Roche/Tangissart vers Faux)• Liaison vélo point nœud n°34 à 38 de la Roche à Rue d'Heuval : pavée à la fin de la rue d'Heuval• RN275 entre le sentier de la garage (passage piéton) et le premier pont (de chemin de fer) : le radar de vitesse confirme que la toute grande majorité (90 à 95%) des voitures sur ce segment traverse l'agglomération à vitesse nettement supérieure
	<ul style="list-style-type: none">➔ Prévoir + de trottoirs dans La Roche (rue d'Heuval) et Tangissart (rue du cerisier, rue de Villers...)➔ Repenser la rue d'Heuval : refaire le revêtement routier, la sécuriser pour les piétons / cyclistes – signalisation ou empiérement par rapport à la présence de piétons vu l'absence de trottoirs (+4)➔ Secteur gare de La Roche : rénover en prévoyant un ascenseur ou plan incliné pour les PMR. Bien entretenir le chemin qui mène à la gare de la Roche à la N275 (tailler les haies, meilleur éclairage, enlever les dépôts clandestins...) + sécuriser les PMR➔ Augmenter la fréquence des trains à la gare de La Roche (2 par heure)➔ Améliorer la fréquence des bus de la ligne 28. Concordance avec les trains (concerter TEC et SNCB pour qu'ils ne passent pas aux mêmes horaires) (+1)➔ Aménager une zone de covoiturage (parking) le long de la route CSE-Villers au pont de la RN25➔ Réaménager la liaison vélo point nœud n°34 à 38 de la Roche à Rue d'Heuval : revêtement + sur un côté de la route (de préférence à droite)➔ Refaire les « trous » dans les routes du village de La Roche (danger à vélo)➔ La moitié de la population habite au sud de la RN25 : aménager l'axe cyclable du sentier 103 pour rejoindre le Centre de manière sécurisé et relier les villages➔ Repenser le revêtement des pistes cyclables (entrée : la Roche/Tangissart vers Faux)➔ Mieux signaler la partie cyclable sur les trottoirs➔ Aménager le chemin le long du chemin de fer pour les vélos, entre Faux et La Roche➔ Mieux sécuriser les abords des écoles de Tangissart (rue de Villers et rue Notre-Dame). Les zones 30 ne sont pas respectées : les casses vitesses devraient être réellement efficaces.➔ RAVeL à CSE Centre : faire un marquage au sol à hauteur de la gare et du passage à niveaux car les vélos sont comme « perdus » et se retrouvent au milieu de la route entre le Collège St Etienne et le Centre culturel➔ Créer un service hebdomadaire d'entretien des vélos (à l'instar de celui à Quatre quarts tous les mercredis de 10h à 13h) : service de proximité souhaité➔ Sentiers touristiques : dégager leur entrée afin de mieux les repérer et permettre une accessibilité aux poussettes ou PMR – Entretien des sentiers – Pouvoir avoir accès facilement à la carte des sentiers (+1)

D. Nature et développement durable à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• On a de la chance d'avoir des beaux bois, avec des chemins pour s'y promener• Sites d'intérêts biologiques privés
	<ul style="list-style-type: none">• Fauchage tardif : pas toujours bien géré par les agents communaux. Incident en 2020 (pas de respect suivant le calendrier)• Manque de fleurs dans les hameaux (comme La Roche)• Gestion des poubelles publiques
	<ul style="list-style-type: none">➤ Encourager / augmenter la biodiversité dans les jardins privés par la formation et l'échange, ou par un événement « jardin ouvert » (+2)➤ Fleurir les villages / hameaux, inscrire CSE dans le processus « Villes et Village fleuris » – Mettre + de vivaces au sol, des couleurs, des bacs à fleurs... (+2)➤ Créer un champ de fleurs à couper➤ Créer un potager collectif à La Roche pour l'échange et la formation : attention à voir si ça va « prendre » en milieu rural. Nécessité qu'il y ait un groupe porteur citoyen et l'appui de la Commune. Echange de savoirs autour du potager.➤ Construire des passerelles dans les zones inondées par les castors à Tangissart➤ Faire une zone d'éclairage intelligent le long du RAVeL➤ Mettre des caméras vidéos pour verbaliser les personnes qui déposent des déchets sauvages, leurs canettes etc.

E. Vie culturelle, sport et loisirs à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• Groupe What's app de La Roche a permis de mieux connaître ses voisins• Le CCBW rayonne dans tout le Brabant wallon. Il pourrait développer davantage d'initiatives sur CSE• Kermesse de La Roche
	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du terrain de basket à La Roche (il est temps de faire l'agora space à côté de la salle Gaston Scaillet)
	<ul style="list-style-type: none">➤ Terrain de basket de la Roche : à aménager (comme espace pour enfants ?) (+1)➤ Envie d'un cinéma 😊 - Cinéma sur les places de villages (+1)➤ Envie d'un théâtre➤ Fête des voisins : à valoriser, soutenir, promouvoir par la commune (+1)➤ Piscine ?➤ Développer un Réseau d'échanges de savoirs (= faire du lien)➤ Créer un répertoire des personnes pouvant accueillir un spectacle ou une réunion pour faire du lien social. L'important est de créer du lien entre les villages/voisins et encourager les rencontres.➤ Installer des boîtes à livres➤ Mieux communiquer au niveau du bulletin communal et de la newsletter sur les événements culturels et sportifs qui ont lieu dans la commune➤ Mieux utiliser le CCBW : + d'expositions des créations des citoyens➤ Créer un mini parcours VITA dans les sentiers et chemins de randonnée➤ Dans le centre : avoir des engins de musculation dans un espace extérieur pour les personnes qui vivent en appartement ou trop petite maison

5. Conclusion et suites

Avant de clôturer la rencontre, Steve De Wevere présente **l'opération plantations d'arbres** qui se déroulera durant la **semaine de l'arbre** mi-novembre. Dans ce cadre, la Commune est à la recherche de bénévoles. Un appel est lancé auprès des citoyens présents pour participer. Une journée de formation à la plantation aura lieu samedi 24 octobre en matinée.

La FRW conclue la séance et rappelle **l'appel à candidature pour la Commission Locale de Développement Rural** ainsi que **l'appel à idées en cours** via la plateforme participation.frw.be

Enfin, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des trois prochaines rencontres villageoises et des outils de participation en ligne (plateforme FRW pour la boîte à idées + atelier en ligne le 10 novembre pour les personnes qui n'auraient pas pu participer à une rencontre physique).

Les actualités et dates concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet www.cse2030.info , page FB communale...), tout comme les résultats de la dernière enquête en ligne sur les enjeux qui a récolté 126 réponses.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laëtitia LAMARCQ & Nicolas BOSMANS